BAC+3 (niveau 6) - RNCP 40193

Licence professionnelle Assurance, banque, finance : chargé de clientèle

Détails du programme par partenaire pédagogique

Code interne	Région	Ville	Partenaire pédagogique (organisme certificateur)	Durée et rythme	Méthodes pédagogiques	Modalités d'évaluation	Site du partenaire	Moyens pédagogiques (spécificités locales)	Moyens techniques (spécificités locales)	Moyens humains et d'encadrement (spécificités locales)	Déroulement (spécificités locales)	Suivi (spécificités locales)	Évaluation finale (spécificités locales)
6847582	**Auvergne-Rhône-Alpes**	Lyon	IAE Lyon	• 12 mois - 554 heures • Rentrée : septembre 2026 • L'action se déroule en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage, au rythme de deux semaines en entreprise puis deux semaines de formation à l'IAE. Le calendrier des périodes en centre et en entreprise est communiqué à l'apprenti et à l'employeur avant le démarrage de la formation.	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de l'IAE Lyon et, le cas échéant, séquences à distance . cours magistraux et travaux dirigés . études de cas sectorielles . mises en situation professionnelle . projet tutoré ou mémoire . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques de l'Université Jean Moulin Lyon 3 et accès à son environnement numérique de travail.	• L'action de formation est certifiante. Les modalités d'évaluation sont fixées par l'Université Jean Moulin Lyon 3 dans le respect du référentiel national d'évaluation et de son règlement des études : contrôle continu, travaux écrits, mises en situation professionnelle et travail de fin de parcours soutenu devant un jury. Chaque bloc de compétences validé donne lieu à l'attribution des crédits ECTS correspondants. Le jury de diplôme délibère sur la base des résultats obtenus. En cas de validation, la licence professionnelle mention Assurance, banque, finance : chargé de clientèle (RNCP40193, niveau 6) est délivrée par l'Université Jean Moulin Lyon 3 au nom du ministre chargé de l'Enseignement supérieur. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.	iae.univ-lyon3.fr	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de l'IAE Lyon et, le cas échéant, séquences à distance . cours magistraux et travaux dirigés . études de cas sectorielles . mises en situation professionnelle . projet tutoré ou mémoire . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques de l'Université Jean Moulin Lyon 3 et accès à son environnement numérique de travail.	• Moyens techniques : salles de cours et de travaux dirigés équipées . salles informatiques . environnement numérique de travail et plateforme pédagogique de l'Université Jean Moulin Lyon 3 . outil de classe virtuelle . accès aux ressources documentaires de l'établissement . plateforme de formation à distance et base documentaire réglementaire DIFCAM.	• Moyens humains : enseignants et enseignants-chercheurs de l'Université Jean Moulin Lyon 3 . intervenants professionnels du secteur bancaire et financier . responsable pédagogique désigné par l'établissement . chargé de programme DIFCAM référent . référent handicap et référent mobilité DIFCAM . équipe administrative et de gestion . maître d'apprentissage désigné par l'employeur.	• L'action de formation est réalisée en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage. Elle se déroule en présentiel et/ou à distance et est structurée autour des 8 blocs de compétences énoncés au contenu de l'action. Le règlement intérieur du CFA, remis à l'apprenti à son entrée en formation, et le règlement des études de l'Université Jean Moulin Lyon 3 sont opposables pendant toute la durée du parcours.	• Le suivi de l'exécution de l'action est assuré par : émargement par demi-journée pour les séquences en présentiel, sous forme papier ou électronique . relevés de connexion et traçabilité d'activité pour les séquences à distance . livret d'apprentissage co-renseigné par le maître d'apprentissage et le référent pédagogique . entretiens tripartites périodiques et visites en entreprise . évaluations formatives intermédiaires et bilans de période . relevés de notes et procès-verbaux de jury transmis par l'établissement certificateur. Un questionnaire de satisfaction est complété par chaque apprenti en fin de formation. La traçabilité administrative et pédagogique est assurée dans netYPAREO.	• L'action de formation est certifiante. Les modalités d'évaluation sont fixées par l'Université Jean Moulin Lyon 3 dans le respect du référentiel national d'évaluation et de son règlement des études : contrôle continu, travaux écrits, mises en situation professionnelle et travail de fin de parcours soutenu devant un jury. Chaque bloc de compétences validé donne lieu à l'attribution des crédits ECTS correspondants. Le jury de diplôme délibère sur la base des résultats obtenus. En cas de validation, la licence professionnelle mention Assurance, banque, finance : chargé de clientèle (RNCP40193, niveau 6) est délivrée par l'Université Jean Moulin Lyon 3 au nom du ministre chargé de l'Enseignement supérieur. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.

Code interne	Région	Ville	Partenaire pédagogique (organisme certificateur)	Durée et rythme	Méthodes pédagogiques	Modalités d'évaluation	Site du partenaire	Moyens pédagogiques (spécificités locales)	Moyens techniques (spécificités locales)	Moyens humains et d'encadrement (spécificités locales)	Déroulement (spécificités locales)	Suivi (spécificités locales)	Évaluation finale (spécificités locales)
6847621	**Auvergne-Rhône-Alpes**	St-Etienne	IUT St-Etienne	• 12 mois - 470 heures • Rentrée : septembre 2026 • L'action se déroule en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage, au rythme de deux semaines en entreprise puis deux semaines de formation à l'Iut. Le calendrier des périodes en centre et en entreprise est communiqué à l'apprenti et à l'employeur avant le démarrage de la formation.	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de l'IUT St-Etienne et, le cas échéant, séquences à distance . cours magistraux et travaux dirigés . études de cas sectorielles . mises en situation professionnelle . projet tutoré ou mémoire . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques de l'Université Jean Monnet et accès à son environnement numérique de travail.	• L'action de formation est certifiante. Les modalités d'évaluation sont fixées par l'Université Jean Monnet dans le respect du référentiel national d'évaluation et de son règlement des études : contrôle continu, travaux écrits, mises en situation professionnelle et travail de fin de parcours soutenu devant un jury. Chaque bloc de compétences validé donne lieu à l'attribution des crédits ECTS correspondants. Le jury de diplôme délibère sur la base des résultats obtenus. En cas de validation, la licence professionnelle mention Assurance, banque, finance : chargé de clientèle (RNCP40193, niveau 6) est délivrée par l'Université Jean Monnet au nom du ministre chargé de l'Enseignement supérieur. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.	iut.univ-st-etienne.fr	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de l'IUT St-Etienne et, le cas échéant, séquences à distance . cours magistraux et travaux dirigés . études de cas sectorielles . mises en situation professionnelle . projet tutoré ou mémoire . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques de l'Université Jean Monnet et accès à son environnement numérique de travail.	• Moyens techniques : salles de cours et de travaux dirigés équipées . salles informatiques . environnement numérique de travail et plateforme pédagogique de l'Université Jean Monnet . outil de classe virtuelle . accès aux ressources documentaires de l'établissement . plateforme de formation à distance et base documentaire réglementaire DIFCAM.	• Moyens humains : enseignants et enseignants-chercheurs de l'Université Jean Monnet . intervenants professionnels du secteur bancaire et financier . responsable pédagogique désigné par l'établissement . chargé de programme DIFCAM référent . référent handicap et référent mobilité DIFCAM . équipe administrative et de gestion . maître d'apprentissage désigné par l'employeur.	• L'action de formation est réalisée en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage. Elle se déroule en présentiel et/ou à distance et est structurée autour des 8 blocs de compétences énoncés au contenu de l'action. Le règlement intérieur du CFA, remis à l'apprenti à son entrée en formation, et le règlement des études de l'Université Jean Monnet sont opposables pendant toute la durée du parcours.	• Le suivi de l'exécution de l'action est assuré par : émargement par demi-journée pour les séquences en présentiel, sous forme papier ou électronique . relevés de connexion et traçabilité d'activité pour les séquences à distance . livret d'apprentissage co-renseigné par le maître d'apprentissage et le référent pédagogique . entretiens tripartites périodiques et visites en entreprise . évaluations formatives intermédiaires et bilans de période . relevés de notes et procès-verbaux de jury transmis par l'établissement certificateur. Un questionnaire de satisfaction est complété par chaque apprenti en fin de formation. La traçabilité administrative et pédagogique est assurée dans netYPAREO.	• L'action de formation est certifiante. Les modalités d'évaluation sont fixées par l'Université Jean Monnet dans le respect du référentiel national d'évaluation et de son règlement des études : contrôle continu, travaux écrits, mises en situation professionnelle et travail de fin de parcours soutenu devant un jury. Chaque bloc de compétences validé donne lieu à l'attribution des crédits ECTS correspondants. Le jury de diplôme délibère sur la base des résultats obtenus. En cas de validation, la licence professionnelle mention Assurance, banque, finance : chargé de clientèle (RNCP40193, niveau 6) est délivrée par l'Université Jean Monnet au nom du ministre chargé de l'Enseignement supérieur. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.

Code interne	Région	Ville	Partenaire pédagogique (organisme certificateur)	Durée et rythme	Méthodes pédagogiques	Modalités d'évaluation	Site du partenaire	Moyens pédagogiques (spécificités locales)	Moyens techniques (spécificités locales)	Moyens humains et d'encadrement (spécificités locales)	Déroulement (spécificités locales)	Suivi (spécificités locales)	Évaluation finale (spécificités locales)
6847497	**Centre Val de Loire**	Limoges	Faculté Droit Sciences Economiques Limoges	• 12 mois - 546 heures • Rentrée : septembre 2026 • L'action se déroule en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage, au rythme de deux semaines en entreprise puis deux semaines de formation à l'université. Le calendrier des périodes en centre et en entreprise est communiqué à l'apprenti et à l'employeur avant le démarrage de la formation.	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de la Faculté Droit Sciences Economiques Limoges et, le cas échéant, séquences à distance . cours magistraux et travaux dirigés . études de cas sectorielles . mises en situation professionnelle . projet tutoré ou mémoire . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques de l'Université Limoges et accès à son environnement numérique de travail.	• L'action de formation est certifiante. Les modalités d'évaluation sont fixées par l'Université Limoges dans le respect du référentiel national d'évaluation et de son règlement des études : contrôle continu, travaux écrits, mises en situation professionnelle et travail de fin de parcours soutenu devant un jury. Chaque bloc de compétences validé donne lieu à l'attribution des crédits ECTS correspondants. Le jury de diplôme délibère sur la base des résultats obtenus. En cas de validation, la licence professionnelle mention Assurance, banque, finance : chargé de clientèle (RNCP40193, niveau 6) est délivrée par l'Université Limoges au nom du ministre chargé de l'Enseignement supérieur. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.	fdse.unilim.fr	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de la Faculté Droit Sciences Economiques Limoges et, le cas échéant, séquences à distance . cours magistraux et travaux dirigés . études de cas sectorielles . mises en situation professionnelle . projet tutoré ou mémoire . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques de l'Université Limoges et accès à son environnement numérique de travail.	• Moyens techniques : salles de cours et de travaux dirigés équipées . salles informatiques . environnement numérique de travail et plateforme pédagogique de l'Université Limoges . outil de classe virtuelle . accès aux ressources documentaires de l'établissement . plateforme de formation à distance et base documentaire réglementaire DIFCAM.	• Moyens humains : enseignants et enseignants-chercheurs de l'Université Limoges . intervenants professionnels du secteur bancaire et financier . responsable pédagogique désigné par l'établissement . chargé de programme DIFCAM référent . référent handicap et référent mobilité DIFCAM . équipe administrative et de gestion . maître d'apprentissage désigné par l'employeur.	• L'action de formation est réalisée en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage. Elle se déroule en présentiel et/ou à distance et est structurée autour des 8 blocs de compétences énoncés au contenu de l'action. Le règlement intérieur du CFA, remis à l'apprenti à son entrée en formation, et le règlement des études de l'Université Limoges sont opposables pendant toute la durée du parcours.	• Le suivi de l'exécution de l'action est assuré par : émargement par demi-journée pour les séquences en présentiel, sous forme papier ou électronique . relevés de connexion et traçabilité d'activité pour les séquences à distance . livret d'apprentissage co-renseigné par le maître d'apprentissage et le référent pédagogique . entretiens tripartites périodiques et visites en entreprise . évaluations formatives intermédiaires et bilans de période . relevés de notes et procès-verbaux de jury transmis par l'établissement certificateur. Un questionnaire de satisfaction est complété par chaque apprenti en fin de formation. La traçabilité administrative et pédagogique est assurée dans netYPAREO.	• L'action de formation est certifiante. Les modalités d'évaluation sont fixées par l'Université Limoges dans le respect du référentiel national d'évaluation et de son règlement des études : contrôle continu, travaux écrits, mises en situation professionnelle et travail de fin de parcours soutenu devant un jury. Chaque bloc de compétences validé donne lieu à l'attribution des crédits ECTS correspondants. Le jury de diplôme délibère sur la base des résultats obtenus. En cas de validation, la licence professionnelle mention Assurance, banque, finance : chargé de clientèle (RNCP40193, niveau 6) est délivrée par l'Université Limoges au nom du ministre chargé de l'Enseignement supérieur. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.

Code interne	Région	Ville	Partenaire pédagogique (organisme certificateur)	Durée et rythme	Méthodes pédagogiques	Modalités d'évaluation	Site du partenaire	Moyens pédagogiques (spécificités locales)	Moyens techniques (spécificités locales)	Moyens humains et d'encadrement (spécificités locales)	Déroulement (spécificités locales)	Suivi (spécificités locales)	Évaluation finale (spécificités locales)
6965751	**Est**	Reims	IUT Reims	• 12 mois - 420 heures • Rentrée : septembre 2026 • L'action se déroule en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage, au rythme de deux semaines en entreprise puis deux semaines de formation à l'université. Le calendrier des périodes en centre et en entreprise est communiqué à l'apprenti et à l'employeur avant le démarrage de la formation.	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de l'IUT Reims et, le cas échéant, séquences à distance . cours magistraux et travaux dirigés . études de cas sectorielles . mises en situation professionnelle . projet tutoré ou mémoire . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques de l'Université Reims Champagne-Ardenne et accès à son environnement numérique de travail.	• L'action de formation est certifiante. Les modalités d'évaluation sont fixées par l'Université Reims Champagne-Ardenne dans le respect du référentiel national d'évaluation et de son règlement des études : contrôle continu, travaux écrits, mises en situation professionnelle et travail de fin de parcours soutenu devant un jury. Chaque bloc de compétences validé donne lieu à l'attribution des crédits ECTS correspondants. Le jury de diplôme délibère sur la base des résultats obtenus. En cas de validation, la licence professionnelle mention Assurance, banque, finance : chargé de clientèle (RNCP40193, niveau 6) est délivrée par l'Université Reims Champagne-Ardenne au nom du ministre chargé de l'Enseignement supérieur. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.	univ-reims.fr	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de l'IUT Reims et, le cas échéant, séquences à distance . cours magistraux et travaux dirigés . études de cas sectorielles . mises en situation professionnelle . projet tutoré ou mémoire . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques de l'Université Reims Champagne-Ardenne et accès à son environnement numérique de travail.	• Moyens techniques : salles de cours et de travaux dirigés équipées . salles informatiques . environnement numérique de travail et plateforme pédagogique de l'Université Reims Champagne-Ardenne . outil de classe virtuelle . accès aux ressources documentaires de l'établissement . plateforme de formation à distance et base documentaire réglementaire DIFCAM.	• Moyens humains : enseignants et enseignants-chercheurs de l'Université Reims Champagne-Ardenne . intervenants professionnels du secteur bancaire et financier . responsable pédagogique désigné par l'établissement . chargé de programme DIFCAM référent . référent handicap et référent mobilité DIFCAM . équipe administrative et de gestion . maître d'apprentissage désigné par l'employeur.	• L'action de formation est réalisée en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage. Elle se déroule en présentiel et/ou à distance et est structurée autour des 8 blocs de compétences énoncés au contenu de l'action. Le règlement intérieur du CFA, remis à l'apprenti à son entrée en formation, et le règlement des études de l'Université Reims Champagne-Ardenne sont opposables pendant toute la durée du parcours.	• Le suivi de l'exécution de l'action est assuré par : émargement par demi-journée pour les séquences en présentiel, sous forme papier ou électronique . relevés de connexion et traçabilité d'activité pour les séquences à distance . livret d'apprentissage co-renseigné par le maître d'apprentissage et le référent pédagogique . entretiens tripartites périodiques et visites en entreprise . évaluations formatives intermédiaires et bilans de période . relevés de notes et procès-verbaux de jury transmis par l'établissement certificateur. Un questionnaire de satisfaction est complété par chaque apprenti en fin de formation. La traçabilité administrative et pédagogique est assurée dans netYPAREO.	• L'action de formation est certifiante. Les modalités d'évaluation sont fixées par l'Université Reims Champagne-Ardenne dans le respect du référentiel national d'évaluation et de son règlement des études : contrôle continu, travaux écrits, mises en situation professionnelle et travail de fin de parcours soutenu devant un jury. Chaque bloc de compétences validé donne lieu à l'attribution des crédits ECTS correspondants. Le jury de diplôme délibère sur la base des résultats obtenus. En cas de validation, la licence professionnelle mention Assurance, banque, finance : chargé de clientèle (RNCP40193, niveau 6) est délivrée par l'Université Reims Champagne-Ardenne au nom du ministre chargé de l'Enseignement supérieur. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.

Code interne	Région	Ville	Partenaire pédagogique (organisme certificateur)	Durée et rythme	Méthodes pédagogiques	Modalités d'évaluation	Site du partenaire	Moyens pédagogiques (spécificités locales)	Moyens techniques (spécificités locales)	Moyens humains et d'encadrement (spécificités locales)	Déroulement (spécificités locales)	Suivi (spécificités locales)	Évaluation finale (spécificités locales)
6965752	**Est**	Troyes	IUT Troyes	• 12 mois - 441 heures • Rentrée : septembre 2026 • L'action se déroule en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage, au rythme de deux semaines en entreprise puis deux semaines de formation à l'université. Le calendrier des périodes en centre et en entreprise est communiqué à l'apprenti et à l'employeur avant le démarrage de la formation.	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de l'IUT Troyes et, le cas échéant, séquences à distance . cours magistraux et travaux dirigés . études de cas sectorielles . mises en situation professionnelle . projet tutoré ou mémoire . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques de l'Université Reims Champagne-Ardenne et accès à son environnement numérique de travail.	• L'action de formation est certifiante. Les modalités d'évaluation sont fixées par l'Université Reims Champagne-Ardenne dans le respect du référentiel national d'évaluation et de son règlement des études : contrôle continu, travaux écrits, mises en situation professionnelle et travail de fin de parcours soutenu devant un jury. Chaque bloc de compétences validé donne lieu à l'attribution des crédits ECTS correspondants. Le jury de diplôme délibère sur la base des résultats obtenus. En cas de validation, la licence professionnelle mention Assurance, banque, finance : chargé de clientèle (RNCP40193, niveau 6) est délivrée par l'Université Reims Champagne-Ardenne au nom du ministre chargé de l'Enseignement supérieur. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.	univ-reims.fr	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de l'IUT Troyes et, le cas échéant, séquences à distance . cours magistraux et travaux dirigés . études de cas sectorielles . mises en situation professionnelle . projet tutoré ou mémoire . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques de l'Université Reims Champagne-Ardenne et accès à son environnement numérique de travail.	• Moyens techniques : salles de cours et de travaux dirigés équipées . salles informatiques . environnement numérique de travail et plateforme pédagogique de l'Université Reims Champagne-Ardenne . outil de classe virtuelle . accès aux ressources documentaires de l'établissement . plateforme de formation à distance et base documentaire réglementaire DIFCAM.	• Moyens humains : enseignants et enseignants-chercheurs de l'Université Reims Champagne-Ardenne . intervenants professionnels du secteur bancaire et financier . responsable pédagogique désigné par l'établissement . chargé de programme DIFCAM référent . référent handicap et référent mobilité DIFCAM . équipe administrative et de gestion . maître d'apprentissage désigné par l'employeur.	• L'action de formation est réalisée en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage. Elle se déroule en présentiel et/ou à distance et est structurée autour des 8 blocs de compétences énoncés au contenu de l'action. Le règlement intérieur du CFA, remis à l'apprenti à son entrée en formation, et le règlement des études de l'Université Reims Champagne-Ardenne sont opposables pendant toute la durée du parcours.	• Le suivi de l'exécution de l'action est assuré par : émargement par demi-journée pour les séquences en présentiel, sous forme papier ou électronique . relevés de connexion et traçabilité d'activité pour les séquences à distance . livret d'apprentissage co-renseigné par le maître d'apprentissage et le référent pédagogique . entretiens tripartites périodiques et visites en entreprise . évaluations formatives intermédiaires et bilans de période . relevés de notes et procès-verbaux de jury transmis par l'établissement certificateur. Un questionnaire de satisfaction est complété par chaque apprenti en fin de formation. La traçabilité administrative et pédagogique est assurée dans netYPAREO.	• L'action de formation est certifiante. Les modalités d'évaluation sont fixées par l'Université Reims Champagne-Ardenne dans le respect du référentiel national d'évaluation et de son règlement des études : contrôle continu, travaux écrits, mises en situation professionnelle et travail de fin de parcours soutenu devant un jury. Chaque bloc de compétences validé donne lieu à l'attribution des crédits ECTS correspondants. Le jury de diplôme délibère sur la base des résultats obtenus. En cas de validation, la licence professionnelle mention Assurance, banque, finance : chargé de clientèle (RNCP40193, niveau 6) est délivrée par l'Université Reims Champagne-Ardenne au nom du ministre chargé de l'Enseignement supérieur. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.

Code interne	Région	Ville	Partenaire pédagogique (organisme certificateur)	Durée et rythme	Méthodes pédagogiques	Modalités d'évaluation	Site du partenaire	Moyens pédagogiques (spécificités locales)	Moyens techniques (spécificités locales)	Moyens humains et d'encadrement (spécificités locales)	Déroulement (spécificités locales)	Suivi (spécificités locales)	Évaluation finale (spécificités locales)
6847549	**Ile-de-France**	Paris	IUT Paris Rives Seine	• 12 mois - 550 heures • Rentrée : septembre 2026 • L'action se déroule en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage, au rythme de deux semaines en entreprise puis une semaine de formation à l'IUT. Le calendrier des périodes en centre et en entreprise est communiqué à l'apprenti et à l'employeur avant le démarrage de la formation.	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de l'IUT Paris Rives Seine et, le cas échéant, séquences à distance . cours magistraux et travaux dirigés . études de cas sectorielles . mises en situation professionnelle . projet tutoré . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques de l'Université Paris Cité et accès à son environnement numérique de travail.	• L'action de formation est certifiante. Les modalités d'évaluation sont fixées par l'Université Paris Cité dans le respect du référentiel national d'évaluation et de son règlement des études : contrôle continu, travaux écrits et projet tutoré donnant lieu à soutenance. Chaque bloc de compétences validé donne lieu à l'attribution des crédits ECTS correspondants. Le jury de diplôme délibère sur la base des résultats obtenus. En cas de validation, la licence professionnelle mention Assurance, banque, finance : chargé de clientèle (RNCP40193, niveau 6) est délivrée par l'Université Paris Cité au nom du ministre chargé de l'Enseignement supérieur. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.	odf.u-paris.fr	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de l'IUT Paris Rives Seine et, le cas échéant, séquences à distance . cours magistraux et travaux dirigés . études de cas sectorielles . mises en situation professionnelle . projet tutoré . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques de l'Université Paris Cité et accès à son environnement numérique de travail.	• Moyens techniques : salles de cours et de travaux dirigés équipées . salles informatiques . environnement numérique de travail et plateforme pédagogique de l'Université Paris Cité . outil de classe virtuelle . accès aux ressources documentaires de l'Université Paris Cité . plateforme de formation à distance et base documentaire réglementaire DIFCAM.	• Moyens humains : enseignants et enseignants-chercheurs de l'Université Paris Cité . intervenants professionnels du secteur bancaire et financier . responsable pédagogique désigné par l'Université Paris Cité . chargé de programme DIFCAM référent . référent handicap et référent mobilité DIFCAM . équipe administrative et de gestion . maître d'apprentissage désigné par l'employeur.	• L'action de formation est réalisée en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage. Elle se déroule en présentiel et/ou à distance et est structurée autour des 8 blocs de compétences énoncés au contenu de l'action. Le règlement intérieur du CFA, remis à l'apprenti à son entrée en formation, et le règlement des études de l'Université Paris Cité sont opposables pendant toute la durée du parcours.	• Le suivi de l'exécution de l'action est assuré par : émargement par demi-journée pour les séquences en présentiel, sous forme papier ou électronique . relevés de connexion et traçabilité d'activité pour les séquences à distance . livret d'apprentissage co-renseigné par le maître d'apprentissage et le référent pédagogique . entretiens tripartites périodiques et visites en entreprise . évaluations formatives intermédiaires et bilans de période . relevés de notes et procès-verbaux de jury transmis par l'établissement certificateur. Un questionnaire de satisfaction est complété par chaque apprenti en fin de formation. La traçabilité administrative et pédagogique est assurée dans netYPAREO.	• L'action de formation est certifiante. Les modalités d'évaluation sont fixées par l'Université Paris Cité dans le respect du référentiel national d'évaluation et de son règlement des études : contrôle continu, travaux écrits et projet tutoré donnant lieu à soutenance. Chaque bloc de compétences validé donne lieu à l'attribution des crédits ECTS correspondants. Le jury de diplôme délibère sur la base des résultats obtenus. En cas de validation, la licence professionnelle mention Assurance, banque, finance : chargé de clientèle (RNCP40193, niveau 6) est délivrée par l'Université Paris Cité au nom du ministre chargé de l'Enseignement supérieur. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.

Code interne	Région	Ville	Partenaire pédagogique (organisme certificateur)	Durée et rythme	Méthodes pédagogiques	Modalités d'évaluation	Site du partenaire	Moyens pédagogiques (spécificités locales)	Moyens techniques (spécificités locales)	Moyens humains et d'encadrement (spécificités locales)	Déroulement (spécificités locales)	Suivi (spécificités locales)	Évaluation finale (spécificités locales)
6847560	**Ile-de-France**	St-Quentin	UFR Sciences Sociales St-Quentin	• 12 mois - 504 heures • Rentrée : septembre 2026 • L'action se déroule en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage, au rythme de deux semaines en entreprise, une semaine au centre de formation DIFCAM puis une semaine à l'université. Le calendrier des périodes en centre et en entreprise est communiqué à l'apprenti et à l'employeur avant le démarrage de la formation.	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de l'UFR Sciences Sociales St-Quentin et au CFA DIFCAM et, le cas échéant, séquences à distance . cours magistraux et travaux dirigés . études de cas sectorielles . mises en situation professionnelle . projet tutoré . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines et accès à son environnement numérique de travail.	• L'action de formation est certifiante. Les modalités d'évaluation sont fixées par l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines dans le respect du référentiel national d'évaluation et de son règlement des études : contrôle continu . mise en œuvre d'une action commerciale . mémoire portant sur une problématique d'action de terrain, soutenu devant un jury. Chaque bloc de compétences validé donne lieu à l'attribution des crédits ECTS correspondants. Le jury de diplôme délibère sur la base des résultats obtenus. En cas de validation, la licence professionnelle mention Assurance, banque, finance : chargé de clientèle (RNCP40193, niveau 6) est délivrée par l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines au nom du ministre chargé de l'Enseignement supérieur. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.	uvsq.fr	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de l'UFR Sciences Sociales St-Quentin et au CFA DIFCAM et, le cas échéant, séquences à distance . cours magistraux et travaux dirigés . études de cas sectorielles . mises en situation professionnelle . projet tutoré . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines et accès à son environnement numérique de travail.	• Moyens techniques : salles de cours et de travaux dirigés équipées . salles informatiques . environnement numérique de travail et plateforme pédagogique de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines . outil de classe virtuelle . accès aux ressources documentaires de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines . plateforme de formation à distance et base documentaire réglementaire DIFCAM.	• Moyens humains : enseignants et enseignants-chercheurs de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines . intervenants professionnels du secteur bancaire et financier . responsable pédagogique désigné par l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines . chargé de programme DIFCAM référent . référent handicap et référent mobilité DIFCAM . équipe administrative et de gestion . maître d'apprentissage désigné par l'employeur.	• L'action de formation est réalisée en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage. Elle se déroule en présentiel et/ou à distance et est structurée autour des 8 blocs de compétences énoncés au contenu de l'action. Le règlement intérieur du CFA, remis à l'apprenti à son entrée en formation, et le règlement des études de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines sont opposables pendant toute la durée du parcours.	• Le suivi de l'exécution de l'action est assuré par : émargement par demi-journée pour les séquences en présentiel, sous forme papier ou électronique . relevés de connexion et traçabilité d'activité pour les séquences à distance . livret d'apprentissage co-renseigné par le maître d'apprentissage et le référent pédagogique . entretiens tripartites périodiques et visites en entreprise . évaluations formatives intermédiaires et bilans de période . relevés de notes et procès-verbaux de jury transmis par l'établissement certificateur. Un questionnaire de satisfaction est complété par chaque apprenti en fin de formation. La traçabilité administrative et pédagogique est assurée dans netYPAREO.	• L'action de formation est certifiante. Les modalités d'évaluation sont fixées par l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines dans le respect du référentiel national d'évaluation et de son règlement des études : contrôle continu . mise en œuvre d'une action commerciale . mémoire portant sur une problématique d'action de terrain, soutenu devant un jury. Chaque bloc de compétences validé donne lieu à l'attribution des crédits ECTS correspondants. Le jury de diplôme délibère sur la base des résultats obtenus. En cas de validation, la licence professionnelle mention Assurance, banque, finance : chargé de clientèle (RNCP40193, niveau 6) est délivrée par l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines au nom du ministre chargé de l'Enseignement supérieur. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.

Code interne	Région	Ville	Partenaire pédagogique (organisme certificateur)	Durée et rythme	Méthodes pédagogiques	Modalités d'évaluation	Site du partenaire	Moyens pédagogiques (spécificités locales)	Moyens techniques (spécificités locales)	Moyens humains et d'encadrement (spécificités locales)	Déroulement (spécificités locales)	Suivi (spécificités locales)	Évaluation finale (spécificités locales)
6847533	**Ile-de-France**	Sénart	IUT Sénart	• 12 mois - 525 heures • Rentrée : septembre 2026 • L'action se déroule en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage, au rythme de deux semaines en entreprise puis une semaine de formation à l'IUT. Le calendrier des périodes en centre et en entreprise est communiqué à l'apprenti et à l'employeur avant le démarrage de la formation.	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de l'IUT Sénart et, le cas échéant, séquences à distance . cours magistraux et travaux dirigés . études de cas sectorielles . mises en situation professionnelle . projet tutoré . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques de l'Université Paris-Est Créteil et accès à son environnement numérique de travail.	• L'action de formation est certifiante. Les modalités d'évaluation sont fixées par l'Université Paris-Est Créteil dans le respect du référentiel national d'évaluation et de son règlement des études : contrôle continu . projet tutoré donnant lieu à un mémoire soutenu devant un jury et à un rapport de mission également soutenu. Chaque bloc de compétences validé donne lieu à l'attribution des crédits ECTS correspondants. Le jury de diplôme délibère sur la base des résultats obtenus. En cas de validation, la licence professionnelle mention Assurance, banque, finance : chargé de clientèle (RNCP40193, niveau 6) est délivrée par l'Université Paris-Est Créteil au nom du ministre chargé de l'Enseignement supérieur. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.	iutsf.u-pec.fr	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de l'IUT Sénart et, le cas échéant, séquences à distance . cours magistraux et travaux dirigés . études de cas sectorielles . mises en situation professionnelle . projet tutoré . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques de l'Université Paris-Est Créteil et accès à son environnement numérique de travail.	• Moyens techniques : salles de cours et de travaux dirigés équipées . salles informatiques . environnement numérique de travail et plateforme pédagogique de l'Université Paris-Est Créteil . outil de classe virtuelle . accès aux ressources documentaires de l'Université Paris-Est Créteil . plateforme de formation à distance et base documentaire réglementaire DIFCAM.	• Moyens humains : enseignants et enseignants-chercheurs de l'Université Paris-Est Créteil . intervenants professionnels du secteur bancaire et financier . responsable pédagogique désigné par l'Université Paris-Est Créteil . chargé de programme DIFCAM référent . référent handicap et référent mobilité DIFCAM . équipe administrative et de gestion . maître d'apprentissage désigné par l'employeur.	• L'action de formation est réalisée en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage. Elle se déroule en présentiel et/ou à distance et est structurée autour des 8 blocs de compétences énoncés au contenu de l'action. Le règlement intérieur du CFA, remis à l'apprenti à son entrée en formation, et le règlement des études de l'Université Paris-Est Créteil sont opposables pendant toute la durée du parcours.	• Le suivi de l'exécution de l'action est assuré par : émargement par demi-journée pour les séquences en présentiel, sous forme papier ou électronique . relevés de connexion et traçabilité d'activité pour les séquences à distance . livret d'apprentissage co-renseigné par le maître d'apprentissage et le référent pédagogique . entretiens tripartites périodiques et visites en entreprise . évaluations formatives intermédiaires et bilans de période . relevés de notes et procès-verbaux de jury transmis par l'établissement certificateur. Un questionnaire de satisfaction est complété par chaque apprenti en fin de formation. La traçabilité administrative et pédagogique est assurée dans netYPAREO.	• L'action de formation est certifiante. Les modalités d'évaluation sont fixées par l'Université Paris-Est Créteil dans le respect du référentiel national d'évaluation et de son règlement des études : contrôle continu . projet tutoré donnant lieu à un mémoire soutenu devant un jury et à un rapport de mission également soutenu. Chaque bloc de compétences validé donne lieu à l'attribution des crédits ECTS correspondants. Le jury de diplôme délibère sur la base des résultats obtenus. En cas de validation, la licence professionnelle mention Assurance, banque, finance : chargé de clientèle (RNCP40193, niveau 6) est délivrée par l'Université Paris-Est Créteil au nom du ministre chargé de l'Enseignement supérieur. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.

Code interne	Région	Ville	Partenaire pédagogique (organisme certificateur)	Durée et rythme	Méthodes pédagogiques	Modalités d'évaluation	Site du partenaire	Moyens pédagogiques (spécificités locales)	Moyens techniques (spécificités locales)	Moyens humains et d'encadrement (spécificités locales)	Déroulement (spécificités locales)	Suivi (spécificités locales)	Évaluation finale (spécificités locales)
6847481	**Méditerranée**	Montpellier	IUT Montpellier	• 12 mois - 440 heures • Rentrée : septembre 2026 • L'action se déroule en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage, au rythme de deux semaines en entreprise puis deux semaines de formation à l'université. Le calendrier des périodes en centre et en entreprise est communiqué à l'apprenti et à l'employeur avant le démarrage de la formation.	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de l'IUT Montpellier et, le cas échéant, séquences à distance . cours magistraux et travaux dirigés . études de cas sectorielles . mises en situation professionnelle . projet tutoré ou mémoire . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques de l'Université Montpellier et accès à son environnement numérique de travail.	• L'action de formation est certifiante. Les modalités d'évaluation sont fixées par l'Université Montpellier dans le respect du référentiel national d'évaluation et de son règlement des études : contrôle continu, travaux écrits, mises en situation professionnelle et travail de fin de parcours soutenu devant un jury. Chaque bloc de compétences validé donne lieu à l'attribution des crédits ECTS correspondants. Le jury de diplôme délibère sur la base des résultats obtenus. En cas de validation, la licence professionnelle mention Assurance, banque, finance : chargé de clientèle (RNCP40193, niveau 6) est délivrée par l'Université Montpellier au nom du ministre chargé de l'Enseignement supérieur. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.	iut-montpellier-sete.edu.umontpellier.fr	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de l'IUT Montpellier et, le cas échéant, séquences à distance . cours magistraux et travaux dirigés . études de cas sectorielles . mises en situation professionnelle . projet tutoré ou mémoire . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques de l'Université Montpellier et accès à son environnement numérique de travail.	• Moyens techniques : salles de cours et de travaux dirigés équipées . salles informatiques . environnement numérique de travail et plateforme pédagogique de l'Université Montpellier . outil de classe virtuelle . accès aux ressources documentaires de l'établissement . plateforme de formation à distance et base documentaire réglementaire DIFCAM.	• Moyens humains : enseignants et enseignants-chercheurs de l'Université Montpellier . intervenants professionnels du secteur bancaire et financier . responsable pédagogique désigné par l'établissement . chargé de programme DIFCAM référent . référent handicap et référent mobilité DIFCAM . équipe administrative et de gestion . maître d'apprentissage désigné par l'employeur.	• L'action de formation est réalisée en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage. Elle se déroule en présentiel et/ou à distance et est structurée autour des 8 blocs de compétences énoncés au contenu de l'action. Le règlement intérieur du CFA, remis à l'apprenti à son entrée en formation, et le règlement des études de l'Université Montpellier sont opposables pendant toute la durée du parcours.	• Le suivi de l'exécution de l'action est assuré par : émargement par demi-journée pour les séquences en présentiel, sous forme papier ou électronique . relevés de connexion et traçabilité d'activité pour les séquences à distance . livret d'apprentissage co-renseigné par le maître d'apprentissage et le référent pédagogique . entretiens tripartites périodiques et visites en entreprise . évaluations formatives intermédiaires et bilans de période . relevés de notes et procès-verbaux de jury transmis par l'établissement certificateur. Un questionnaire de satisfaction est complété par chaque apprenti en fin de formation. La traçabilité administrative et pédagogique est assurée dans netYPAREO.	• L'action de formation est certifiante. Les modalités d'évaluation sont fixées par l'Université Montpellier dans le respect du référentiel national d'évaluation et de son règlement des études : contrôle continu, travaux écrits, mises en situation professionnelle et travail de fin de parcours soutenu devant un jury. Chaque bloc de compétences validé donne lieu à l'attribution des crédits ECTS correspondants. Le jury de diplôme délibère sur la base des résultats obtenus. En cas de validation, la licence professionnelle mention Assurance, banque, finance : chargé de clientèle (RNCP40193, niveau 6) est délivrée par l'Université Montpellier au nom du ministre chargé de l'Enseignement supérieur. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.

Code interne	Région	Ville	Partenaire pédagogique (organisme certificateur)	Durée et rythme	Méthodes pédagogiques	Modalités d'évaluation	Site du partenaire	Moyens pédagogiques (spécificités locales)	Moyens techniques (spécificités locales)	Moyens humains et d'encadrement (spécificités locales)	Déroulement (spécificités locales)	Suivi (spécificités locales)	Évaluation finale (spécificités locales)
6847482	**Méditerranée**	Montpellier	IUT Montpellier	• 12 mois - 440 heures • Rentrée : septembre 2026 • L'action se déroule en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage, au rythme de deux semaines en entreprise puis deux semaines de formation à l'université. Le calendrier des périodes en centre et en entreprise est communiqué à l'apprenti et à l'employeur avant le démarrage de la formation.	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de l'IUT Montpellier et, le cas échéant, séquences à distance . cours magistraux et travaux dirigés . études de cas sectorielles . mises en situation professionnelle . projet tutoré ou mémoire . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques de l'Université Montpellier et accès à son environnement numérique de travail.	• L'action de formation est certifiante. Les modalités d'évaluation sont fixées par l'Université Montpellier dans le respect du référentiel national d'évaluation et de son règlement des études : contrôle continu, travaux écrits, mises en situation professionnelle et travail de fin de parcours soutenu devant un jury. Chaque bloc de compétences validé donne lieu à l'attribution des crédits ECTS correspondants. Le jury de diplôme délibère sur la base des résultats obtenus. En cas de validation, la licence professionnelle mention Assurance, banque, finance : chargé de clientèle (RNCP40193, niveau 6) est délivrée par l'Université Montpellier au nom du ministre chargé de l'Enseignement supérieur. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.	iut-montpellier-sete.edu.umontpellier.fr	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de l'IUT Montpellier et, le cas échéant, séquences à distance . cours magistraux et travaux dirigés . études de cas sectorielles . mises en situation professionnelle . projet tutoré ou mémoire . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques de l'Université Montpellier et accès à son environnement numérique de travail.	• Moyens techniques : salles de cours et de travaux dirigés équipées . salles informatiques . environnement numérique de travail et plateforme pédagogique de l'Université Montpellier . outil de classe virtuelle . accès aux ressources documentaires de l'établissement . plateforme de formation à distance et base documentaire réglementaire DIFCAM.	• Moyens humains : enseignants et enseignants-chercheurs de l'Université Montpellier . intervenants professionnels du secteur bancaire et financier . responsable pédagogique désigné par l'établissement . chargé de programme DIFCAM référent . référent handicap et référent mobilité DIFCAM . équipe administrative et de gestion . maître d'apprentissage désigné par l'employeur.	• L'action de formation est réalisée en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage. Elle se déroule en présentiel et/ou à distance et est structurée autour des 8 blocs de compétences énoncés au contenu de l'action. Le règlement intérieur du CFA, remis à l'apprenti à son entrée en formation, et le règlement des études de l'Université Montpellier sont opposables pendant toute la durée du parcours.	• Le suivi de l'exécution de l'action est assuré par : émargement par demi-journée pour les séquences en présentiel, sous forme papier ou électronique . relevés de connexion et traçabilité d'activité pour les séquences à distance . livret d'apprentissage co-renseigné par le maître d'apprentissage et le référent pédagogique . entretiens tripartites périodiques et visites en entreprise . évaluations formatives intermédiaires et bilans de période . relevés de notes et procès-verbaux de jury transmis par l'établissement certificateur. Un questionnaire de satisfaction est complété par chaque apprenti en fin de formation. La traçabilité administrative et pédagogique est assurée dans netYPAREO.	• L'action de formation est certifiante. Les modalités d'évaluation sont fixées par l'Université Montpellier dans le respect du référentiel national d'évaluation et de son règlement des études : contrôle continu, travaux écrits, mises en situation professionnelle et travail de fin de parcours soutenu devant un jury. Chaque bloc de compétences validé donne lieu à l'attribution des crédits ECTS correspondants. Le jury de diplôme délibère sur la base des résultats obtenus. En cas de validation, la licence professionnelle mention Assurance, banque, finance : chargé de clientèle (RNCP40193, niveau 6) est délivrée par l'Université Montpellier au nom du ministre chargé de l'Enseignement supérieur. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.

Code interne	Région	Ville	Partenaire pédagogique (organisme certificateur)	Durée et rythme	Méthodes pédagogiques	Modalités d'évaluation	Site du partenaire	Moyens pédagogiques (spécificités locales)	Moyens techniques (spécificités locales)	Moyens humains et d'encadrement (spécificités locales)	Déroulement (spécificités locales)	Suivi (spécificités locales)	Évaluation finale (spécificités locales)
6976058	**Méditerranée**	Nice	IUT Nice	• 12 mois - 405 heures • Rentrée : septembre 2026 • L'action se déroule en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage, au rythme de deux semaines en entreprise puis deux semaines de formation à l'IUT. Le calendrier des périodes en centre et en entreprise est communiqué à l'apprenti et à l'employeur avant le démarrage de la formation.	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de l'IUT Nice et, le cas échéant, séquences à distance . cours magistraux et travaux dirigés . études de cas sectorielles . mises en situation professionnelle . projet tutoré ou mémoire . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques de l'Université Côte Azur et accès à son environnement numérique de travail.	• L'action de formation est certifiante. Les modalités d'évaluation sont fixées par l'Université Côte Azur dans le respect du référentiel national d'évaluation et de son règlement des études : contrôle continu, travaux écrits, mises en situation professionnelle et travail de fin de parcours soutenu devant un jury. Chaque bloc de compétences validé donne lieu à l'attribution des crédits ECTS correspondants. Le jury de diplôme délibère sur la base des résultats obtenus. En cas de validation, la licence professionnelle mention Assurance, banque, finance : chargé de clientèle (RNCP40193, niveau 6) est délivrée par l'Université Côte Azur au nom du ministre chargé de l'Enseignement supérieur. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.	iut.univ-cotedazur.fr	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de l'IUT Nice et, le cas échéant, séquences à distance . cours magistraux et travaux dirigés . études de cas sectorielles . mises en situation professionnelle . projet tutoré ou mémoire . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques de l'Université Côte Azur et accès à son environnement numérique de travail.	• Moyens techniques : salles de cours et de travaux dirigés équipées . salles informatiques . environnement numérique de travail et plateforme pédagogique de l'Université Côte Azur . outil de classe virtuelle . accès aux ressources documentaires de l'établissement . plateforme de formation à distance et base documentaire réglementaire DIFCAM.	• Moyens humains : enseignants et enseignants-chercheurs de l'Université Côte Azur . intervenants professionnels du secteur bancaire et financier . responsable pédagogique désigné par l'établissement . chargé de programme DIFCAM référent . référent handicap et référent mobilité DIFCAM . équipe administrative et de gestion . maître d'apprentissage désigné par l'employeur.	• L'action de formation est réalisée en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage. Elle se déroule en présentiel et/ou à distance et est structurée autour des 8 blocs de compétences énoncés au contenu de l'action. Le règlement intérieur du CFA, remis à l'apprenti à son entrée en formation, et le règlement des études de l'Université Côte Azur sont opposables pendant toute la durée du parcours.	• Le suivi de l'exécution de l'action est assuré par : émargement par demi-journée pour les séquences en présentiel, sous forme papier ou électronique . relevés de connexion et traçabilité d'activité pour les séquences à distance . livret d'apprentissage co-renseigné par le maître d'apprentissage et le référent pédagogique . entretiens tripartites périodiques et visites en entreprise . évaluations formatives intermédiaires et bilans de période . relevés de notes et procès-verbaux de jury transmis par l'établissement certificateur. Un questionnaire de satisfaction est complété par chaque apprenti en fin de formation. La traçabilité administrative et pédagogique est assurée dans netYPAREO.	• L'action de formation est certifiante. Les modalités d'évaluation sont fixées par l'Université Côte Azur dans le respect du référentiel national d'évaluation et de son règlement des études : contrôle continu, travaux écrits, mises en situation professionnelle et travail de fin de parcours soutenu devant un jury. Chaque bloc de compétences validé donne lieu à l'attribution des crédits ECTS correspondants. Le jury de diplôme délibère sur la base des résultats obtenus. En cas de validation, la licence professionnelle mention Assurance, banque, finance : chargé de clientèle (RNCP40193, niveau 6) est délivrée par l'Université Côte Azur au nom du ministre chargé de l'Enseignement supérieur. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.

Code interne	Région	Ville	Partenaire pédagogique (organisme certificateur)	Durée et rythme	Méthodes pédagogiques	Modalités d'évaluation	Site du partenaire	Moyens pédagogiques (spécificités locales)	Moyens techniques (spécificités locales)	Moyens humains et d'encadrement (spécificités locales)	Déroulement (spécificités locales)	Suivi (spécificités locales)	Évaluation finale (spécificités locales)
6847565	**Méditerranée**	Toulon	IUT Toulon	• 12 mois - 475 heures • Rentrée : septembre 2026 • L'action se déroule en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage, au rythme de deux semaines en entreprise puis deux semaines de formation à l'Université. Le calendrier des périodes en centre et en entreprise est communiqué à l'apprenti et à l'employeur avant le démarrage de la formation.	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de l'IUT Toulon et, le cas échéant, séquences à distance . cours magistraux et travaux dirigés . études de cas sectorielles . mises en situation professionnelle . projet tutoré ou mémoire . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques de l'Université Toulon et accès à son environnement numérique de travail.	• L'action de formation est certifiante. Les modalités d'évaluation sont fixées par l'Université Toulon dans le respect du référentiel national d'évaluation et de son règlement des études : contrôle continu, travaux écrits, mises en situation professionnelle et travail de fin de parcours soutenu devant un jury. Chaque bloc de compétences validé donne lieu à l'attribution des crédits ECTS correspondants. Le jury de diplôme délibère sur la base des résultats obtenus. En cas de validation, la licence professionnelle mention Assurance, banque, finance : chargé de clientèle (RNCP40193, niveau 6) est délivrée par l'Université Toulon au nom du ministre chargé de l'Enseignement supérieur. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.	iut.univ-tln.fr	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de l'IUT Toulon et, le cas échéant, séquences à distance . cours magistraux et travaux dirigés . études de cas sectorielles . mises en situation professionnelle . projet tutoré ou mémoire . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques de l'Université Toulon et accès à son environnement numérique de travail.	• Moyens techniques : salles de cours et de travaux dirigés équipées . salles informatiques . environnement numérique de travail et plateforme pédagogique de l'Université Toulon . outil de classe virtuelle . accès aux ressources documentaires de l'établissement . plateforme de formation à distance et base documentaire réglementaire DIFCAM.	• Moyens humains : enseignants et enseignants-chercheurs de l'Université Toulon . intervenants professionnels du secteur bancaire et financier . responsable pédagogique désigné par l'établissement . chargé de programme DIFCAM référent . référent handicap et référent mobilité DIFCAM . équipe administrative et de gestion . maître d'apprentissage désigné par l'employeur.	• L'action de formation est réalisée en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage. Elle se déroule en présentiel et/ou à distance et est structurée autour des 8 blocs de compétences énoncés au contenu de l'action. Le règlement intérieur du CFA, remis à l'apprenti à son entrée en formation, et le règlement des études de l'Université Toulon sont opposables pendant toute la durée du parcours.	• Le suivi de l'exécution de l'action est assuré par : émargement par demi-journée pour les séquences en présentiel, sous forme papier ou électronique . relevés de connexion et traçabilité d'activité pour les séquences à distance . livret d'apprentissage co-renseigné par le maître d'apprentissage et le référent pédagogique . entretiens tripartites périodiques et visites en entreprise . évaluations formatives intermédiaires et bilans de période . relevés de notes et procès-verbaux de jury transmis par l'établissement certificateur. Un questionnaire de satisfaction est complété par chaque apprenti en fin de formation. La traçabilité administrative et pédagogique est assurée dans netYPAREO.	• L'action de formation est certifiante. Les modalités d'évaluation sont fixées par l'Université Toulon dans le respect du référentiel national d'évaluation et de son règlement des études : contrôle continu, travaux écrits, mises en situation professionnelle et travail de fin de parcours soutenu devant un jury. Chaque bloc de compétences validé donne lieu à l'attribution des crédits ECTS correspondants. Le jury de diplôme délibère sur la base des résultats obtenus. En cas de validation, la licence professionnelle mention Assurance, banque, finance : chargé de clientèle (RNCP40193, niveau 6) est délivrée par l'Université Toulon au nom du ministre chargé de l'Enseignement supérieur. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.

Code interne	Région	Ville	Partenaire pédagogique (organisme certificateur)	Durée et rythme	Méthodes pédagogiques	Modalités d'évaluation	Site du partenaire	Moyens pédagogiques (spécificités locales)	Moyens techniques (spécificités locales)	Moyens humains et d'encadrement (spécificités locales)	Déroulement (spécificités locales)	Suivi (spécificités locales)	Évaluation finale (spécificités locales)
6847620	**Ouest**	Nantes	ENC Nantes	• 12 mois - 600 heures • Rentrée : septembre 2026 • L'action se déroule en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage, au rythme de quatre semaines en entreprise puis trois semaines de formation à l'IUT. Le calendrier des périodes en centre et en entreprise est communiqué à l'apprenti et à l'employeur avant le démarrage de la formation.	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de l'ENC Nantes et, le cas échéant, séquences à distance . cours magistraux et travaux dirigés . études de cas sectorielles . mises en situation professionnelle . projet tutoré ou mémoire . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques de l'Université Bretagne Occidentale et accès à son environnement numérique de travail.	• L'action de formation est certifiante. Les modalités d'évaluation sont fixées par l'Université Bretagne Occidentale dans le respect du référentiel national d'évaluation et de son règlement des études : contrôle continu, travaux écrits, mises en situation professionnelle et travail de fin de parcours soutenu devant un jury. Chaque bloc de compétences validé donne lieu à l'attribution des crédits ECTS correspondants. Le jury de diplôme délibère sur la base des résultats obtenus. En cas de validation, la licence professionnelle mention Assurance, banque, finance : chargé de clientèle (RNCP40193, niveau 6) est délivrée par l'Université Bretagne Occidentale au nom du ministre chargé de l'Enseignement supérieur. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.	enc-nantes.fr	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de l'ENC Nantes et, le cas échéant, séquences à distance . cours magistraux et travaux dirigés . études de cas sectorielles . mises en situation professionnelle . projet tutoré ou mémoire . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques de l'Université Bretagne Occidentale et accès à son environnement numérique de travail.	• Moyens techniques : salles de cours et de travaux dirigés équipées . salles informatiques . environnement numérique de travail et plateforme pédagogique de l'Université Bretagne Occidentale . outil de classe virtuelle . accès aux ressources documentaires de l'établissement . plateforme de formation à distance et base documentaire réglementaire DIFCAM.	• Moyens humains : enseignants et enseignants-chercheurs de l'Université Bretagne Occidentale . intervenants professionnels du secteur bancaire et financier . responsable pédagogique désigné par l'établissement . chargé de programme DIFCAM référent . référent handicap et référent mobilité DIFCAM . équipe administrative et de gestion . maître d'apprentissage désigné par l'employeur.	• L'action de formation est réalisée en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage. Elle se déroule en présentiel et/ou à distance et est structurée autour des 8 blocs de compétences énoncés au contenu de l'action. Le règlement intérieur du CFA, remis à l'apprenti à son entrée en formation, et le règlement des études de l'Université Bretagne Occidentale sont opposables pendant toute la durée du parcours.	• Le suivi de l'exécution de l'action est assuré par : émargement par demi-journée pour les séquences en présentiel, sous forme papier ou électronique . relevés de connexion et traçabilité d'activité pour les séquences à distance . livret d'apprentissage co-renseigné par le maître d'apprentissage et le référent pédagogique . entretiens tripartites périodiques et visites en entreprise . évaluations formatives intermédiaires et bilans de période . relevés de notes et procès-verbaux de jury transmis par l'établissement certificateur. Un questionnaire de satisfaction est complété par chaque apprenti en fin de formation. La traçabilité administrative et pédagogique est assurée dans netYPAREO.	• L'action de formation est certifiante. Les modalités d'évaluation sont fixées par l'Université Bretagne Occidentale dans le respect du référentiel national d'évaluation et de son règlement des études : contrôle continu, travaux écrits, mises en situation professionnelle et travail de fin de parcours soutenu devant un jury. Chaque bloc de compétences validé donne lieu à l'attribution des crédits ECTS correspondants. Le jury de diplôme délibère sur la base des résultats obtenus. En cas de validation, la licence professionnelle mention Assurance, banque, finance : chargé de clientèle (RNCP40193, niveau 6) est délivrée par l'Université Bretagne Occidentale au nom du ministre chargé de l'Enseignement supérieur. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.

Code interne	Région	Ville	Partenaire pédagogique (organisme certificateur)	Durée et rythme	Méthodes pédagogiques	Modalités d'évaluation	Site du partenaire	Moyens pédagogiques (spécificités locales)	Moyens techniques (spécificités locales)	Moyens humains et d'encadrement (spécificités locales)	Déroulement (spécificités locales)	Suivi (spécificités locales)	Évaluation finale (spécificités locales)
6847573	**Ouest**	Quimper	IUT Quimper	• 12 mois - 600 heures • Rentrée : septembre 2026 • L'action se déroule en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage, au rythme de trois semaines en entreprise puis trois semaines de formation à l'IUT. Le calendrier des périodes en centre et en entreprise est communiqué à l'apprenti et à l'employeur avant le démarrage de la formation.	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de l'IUT Quimper et, le cas échéant, séquences à distance . cours magistraux et travaux dirigés . études de cas sectorielles . mises en situation professionnelle . projet tutoré ou mémoire . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques de l'Université Bretagne Occidentale et accès à son environnement numérique de travail.	• L'action de formation est certifiante. Les modalités d'évaluation sont fixées par l'Université Bretagne Occidentale dans le respect du référentiel national d'évaluation et de son règlement des études : contrôle continu, travaux écrits, mises en situation professionnelle et travail de fin de parcours soutenu devant un jury. Chaque bloc de compétences validé donne lieu à l'attribution des crédits ECTS correspondants. Le jury de diplôme délibère sur la base des résultats obtenus. En cas de validation, la licence professionnelle mention Assurance, banque, finance : chargé de clientèle (RNCP40193, niveau 6) est délivrée par l'Université Bretagne Occidentale au nom du ministre chargé de l'Enseignement supérieur. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.	univ-brest.fr	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de l'IUT Quimper et, le cas échéant, séquences à distance . cours magistraux et travaux dirigés . études de cas sectorielles . mises en situation professionnelle . projet tutoré ou mémoire . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques de l'Université Bretagne Occidentale et accès à son environnement numérique de travail.	• Moyens techniques : salles de cours et de travaux dirigés équipées . salles informatiques . environnement numérique de travail et plateforme pédagogique de l'Université Bretagne Occidentale . outil de classe virtuelle . accès aux ressources documentaires de l'établissement . plateforme de formation à distance et base documentaire réglementaire DIFCAM.	• Moyens humains : enseignants et enseignants-chercheurs de l'Université Bretagne Occidentale . intervenants professionnels du secteur bancaire et financier . responsable pédagogique désigné par l'établissement . chargé de programme DIFCAM référent . référent handicap et référent mobilité DIFCAM . équipe administrative et de gestion . maître d'apprentissage désigné par l'employeur.	• L'action de formation est réalisée en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage. Elle se déroule en présentiel et/ou à distance et est structurée autour des 8 blocs de compétences énoncés au contenu de l'action. Le règlement intérieur du CFA, remis à l'apprenti à son entrée en formation, et le règlement des études de l'Université Bretagne Occidentale sont opposables pendant toute la durée du parcours.	• Le suivi de l'exécution de l'action est assuré par : émargement par demi-journée pour les séquences en présentiel, sous forme papier ou électronique . relevés de connexion et traçabilité d'activité pour les séquences à distance . livret d'apprentissage co-renseigné par le maître d'apprentissage et le référent pédagogique . entretiens tripartites périodiques et visites en entreprise . évaluations formatives intermédiaires et bilans de période . relevés de notes et procès-verbaux de jury transmis par l'établissement certificateur. Un questionnaire de satisfaction est complété par chaque apprenti en fin de formation. La traçabilité administrative et pédagogique est assurée dans netYPAREO.	• L'action de formation est certifiante. Les modalités d'évaluation sont fixées par l'Université Bretagne Occidentale dans le respect du référentiel national d'évaluation et de son règlement des études : contrôle continu, travaux écrits, mises en situation professionnelle et travail de fin de parcours soutenu devant un jury. Chaque bloc de compétences validé donne lieu à l'attribution des crédits ECTS correspondants. Le jury de diplôme délibère sur la base des résultats obtenus. En cas de validation, la licence professionnelle mention Assurance, banque, finance : chargé de clientèle (RNCP40193, niveau 6) est délivrée par l'Université Bretagne Occidentale au nom du ministre chargé de l'Enseignement supérieur. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.

Code interne	Région	Ville	Partenaire pédagogique (organisme certificateur)	Durée et rythme	Méthodes pédagogiques	Modalités d'évaluation	Site du partenaire	Moyens pédagogiques (spécificités locales)	Moyens techniques (spécificités locales)	Moyens humains et d'encadrement (spécificités locales)	Déroulement (spécificités locales)	Suivi (spécificités locales)	Évaluation finale (spécificités locales)
6847576	**Ouest**	St-Brieuc	IUT St-Brieuc	• 12 mois - 512 heures • Rentrée : septembre 2026 • L'action se déroule en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage, au rythme de quatre semaines en entreprise puis trois semaines de formation à l'IUT. Le calendrier des périodes en centre et en entreprise est communiqué à l'apprenti et à l'employeur avant le démarrage de la formation.	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de l'IUT St-Brieuc et, le cas échéant, séquences à distance . cours magistraux et travaux dirigés . études de cas sectorielles . mises en situation professionnelle . projet tutoré ou mémoire . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques de l'Université Rennes et accès à son environnement numérique de travail.	• L'action de formation est certifiante. Les modalités d'évaluation sont fixées par l'Université Rennes dans le respect du référentiel national d'évaluation et de son règlement des études : contrôle continu, travaux écrits, mises en situation professionnelle et travail de fin de parcours soutenu devant un jury. Chaque bloc de compétences validé donne lieu à l'attribution des crédits ECTS correspondants. Le jury de diplôme délibère sur la base des résultats obtenus. En cas de validation, la licence professionnelle mention Assurance, banque, finance : chargé de clientèle (RNCP40193, niveau 6) est délivrée par l'Université Rennes au nom du ministre chargé de l'Enseignement supérieur. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.	iut-stbrieuc.univ-rennes.fr	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de l'IUT St-Brieuc et, le cas échéant, séquences à distance . cours magistraux et travaux dirigés . études de cas sectorielles . mises en situation professionnelle . projet tutoré ou mémoire . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques de l'Université Rennes et accès à son environnement numérique de travail.	• Moyens techniques : salles de cours et de travaux dirigés équipées . salles informatiques . environnement numérique de travail et plateforme pédagogique de l'Université Rennes . outil de classe virtuelle . accès aux ressources documentaires de l'établissement . plateforme de formation à distance et base documentaire réglementaire DIFCAM.	• Moyens humains : enseignants et enseignants-chercheurs de l'Université Rennes . intervenants professionnels du secteur bancaire et financier . responsable pédagogique désigné par l'établissement . chargé de programme DIFCAM référent . référent handicap et référent mobilité DIFCAM . équipe administrative et de gestion . maître d'apprentissage désigné par l'employeur.	• L'action de formation est réalisée en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage. Elle se déroule en présentiel et/ou à distance et est structurée autour des 8 blocs de compétences énoncés au contenu de l'action. Le règlement intérieur du CFA, remis à l'apprenti à son entrée en formation, et le règlement des études de l'Université Rennes sont opposables pendant toute la durée du parcours.	• Le suivi de l'exécution de l'action est assuré par : émargement par demi-journée pour les séquences en présentiel, sous forme papier ou électronique . relevés de connexion et traçabilité d'activité pour les séquences à distance . livret d'apprentissage co-renseigné par le maître d'apprentissage et le référent pédagogique . entretiens tripartites périodiques et visites en entreprise . évaluations formatives intermédiaires et bilans de période . relevés de notes et procès-verbaux de jury transmis par l'établissement certificateur. Un questionnaire de satisfaction est complété par chaque apprenti en fin de formation. La traçabilité administrative et pédagogique est assurée dans netYPAREO.	• L'action de formation est certifiante. Les modalités d'évaluation sont fixées par l'Université Rennes dans le respect du référentiel national d'évaluation et de son règlement des études : contrôle continu, travaux écrits, mises en situation professionnelle et travail de fin de parcours soutenu devant un jury. Chaque bloc de compétences validé donne lieu à l'attribution des crédits ECTS correspondants. Le jury de diplôme délibère sur la base des résultats obtenus. En cas de validation, la licence professionnelle mention Assurance, banque, finance : chargé de clientèle (RNCP40193, niveau 6) est délivrée par l'Université Rennes au nom du ministre chargé de l'Enseignement supérieur. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.

Code interne	Région	Ville	Partenaire pédagogique (organisme certificateur)	Durée et rythme	Méthodes pédagogiques	Modalités d'évaluation	Site du partenaire	Moyens pédagogiques (spécificités locales)	Moyens techniques (spécificités locales)	Moyens humains et d'encadrement (spécificités locales)	Déroulement (spécificités locales)	Suivi (spécificités locales)	Évaluation finale (spécificités locales)
6953185	**Sud-Ouest**	Albi	TSM Albi	• 12 mois - 484 heures • Rentrée : septembre 2026 • L'action se déroule en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage, au rythme de deux semaines en entreprise puis deux semaines de formation à l'université. Le calendrier des périodes en centre et en entreprise est communiqué à l'apprenti et à l'employeur avant le démarrage de la formation.	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de l'TSM Albi et, le cas échéant, séquences à distance . cours magistraux et travaux dirigés . études de cas sectorielles . mises en situation professionnelle . projet tutoré ou mémoire . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques de l'Université Toulouse Capitole et accès à son environnement numérique de travail.	• L'action de formation est certifiante. Les modalités d'évaluation sont fixées par l'Université Toulouse Capitole dans le respect du référentiel national d'évaluation et de son règlement des études : contrôle continu, travaux écrits, mises en situation professionnelle et travail de fin de parcours soutenu devant un jury. Chaque bloc de compétences validé donne lieu à l'attribution des crédits ECTS correspondants. Le jury de diplôme délibère sur la base des résultats obtenus. En cas de validation, la licence professionnelle mention Assurance, banque, finance : chargé de clientèle (RNCP40193, niveau 6) est délivrée par l'Université Toulouse Capitole au nom du ministre chargé de l'Enseignement supérieur. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.	tsm-education.fr	• Moyens pédagogiques : séquences en présentiel sur le site de formation de l'TSM Albi et, le cas échéant, séquences à distance . cours magistraux et travaux dirigés . études de cas sectorielles . mises en situation professionnelle . projet tutoré ou mémoire . modules en ligne sur la réglementation du secteur . ressources pédagogiques de l'Université Toulouse Capitole et accès à son environnement numérique de travail.	• Moyens techniques : salles de cours et de travaux dirigés équipées . salles informatiques . environnement numérique de travail et plateforme pédagogique de l'Université Toulouse Capitole . outil de classe virtuelle . accès aux ressources documentaires de l'établissement . plateforme de formation à distance et base documentaire réglementaire DIFCAM.	• Moyens humains : enseignants et enseignants-chercheurs de l'Université Toulouse Capitole . intervenants professionnels du secteur bancaire et financier . responsable pédagogique désigné par l'établissement . chargé de programme DIFCAM référent . référent handicap et référent mobilité DIFCAM . équipe administrative et de gestion . maître d'apprentissage désigné par l'employeur.	• L'action de formation est réalisée en alternance sur la durée du contrat d'apprentissage. Elle se déroule en présentiel et/ou à distance et est structurée autour des 8 blocs de compétences énoncés au contenu de l'action. Le règlement intérieur du CFA, remis à l'apprenti à son entrée en formation, et le règlement des études de l'Université Toulouse Capitole sont opposables pendant toute la durée du parcours.	• Le suivi de l'exécution de l'action est assuré par : émargement par demi-journée pour les séquences en présentiel, sous forme papier ou électronique . relevés de connexion et traçabilité d'activité pour les séquences à distance . livret d'apprentissage co-renseigné par le maître d'apprentissage et le référent pédagogique . entretiens tripartites périodiques et visites en entreprise . évaluations formatives intermédiaires et bilans de période . relevés de notes et procès-verbaux de jury transmis par l'établissement certificateur. Un questionnaire de satisfaction est complété par chaque apprenti en fin de formation. La traçabilité administrative et pédagogique est assurée dans netYPAREO.	• L'action de formation est certifiante. Les modalités d'évaluation sont fixées par l'Université Toulouse Capitole dans le respect du référentiel national d'évaluation et de son règlement des études : contrôle continu, travaux écrits, mises en situation professionnelle et travail de fin de parcours soutenu devant un jury. Chaque bloc de compétences validé donne lieu à l'attribution des crédits ECTS correspondants. Le jury de diplôme délibère sur la base des résultats obtenus. En cas de validation, la licence professionnelle mention Assurance, banque, finance : chargé de clientèle (RNCP40193, niveau 6) est délivrée par l'Université Toulouse Capitole au nom du ministre chargé de l'Enseignement supérieur. En cas de validation partielle, une attestation des blocs de compétences acquis est établie. Dans tous les cas, le certificat de réalisation est établi par le CFA et transmis à l'opérateur de compétences.